

Conseil Municipal du 26 juin 2013

Compte-rendu.

Conseillers Municipaux : Effectif : 39 ; Présents : 29 ; Pouvoirs : 9 ; Absent : 1.

L'AN DEUX MILLE TREIZE, LE 26 JUIN, A DIX HUIT HEURES, LE CONSEIL MUNICIPAL S'EST REUNI EN L'HOTEL DE VILLE SOUS LA PRESIDENCE DE M. Eric LE DISSES, MAIRE, PAR SUITE DE CONVOCATION EN DATE DU 17 JUIN 2013.

ETAIENT PRESENTS : MMES, MM. LE DISSES Eric, Maire, MOY Geneviève, ROCCARO Lorenzo, COLIN Patricia, GUIOT Robert, SIMON Chantal, MATTEONI Guy, VINCIGUERRA Catherine, CUDENNEC Odile, AGULLO Pascal, PRADEL Véronique, PUECHEGUT Emmanuelle, Adjoint, PONTOUS Guy, ROS Marie Rose, BRUNEL Jean, LO IACONO Michel, BLASZYCK Michel, LEGAL Corinne, GOELZER Martine, SUCCAMIELE Nathalie, LAVIE Laurent, PANAGOUDIS Grégory, GINI Michel, LANTERMO Christiane, GOMEZ Vincent, AZAM Christiane, PEREZ Marie-José, MIRA Elisabeth, JOURNAUD Laurent Xavier, conseillers municipaux.

ABSENT : VENDRAME Richard.

ONT DONNE POUVOIR : LE BORGNE Yves à GUIOT Robert, GIULIANO Vito à LO IACONO Michel, GIVAUDAN Julien à PUECHEGUT Emmanuelle, DENIS Jean François à ROS Marie-Rose, JOUANDON Laurence à LAVIE Laurent, POUET Paule à COLIN Patricia, PALMASI Sandrine à CUDENNEC Odile, LOPEZ Xavier à AGULLO Pascal, GARGANI Marie Claude à AZAM Christiane.

SECRETAIRE DE SEANCE : Grégory PANAGOUDIS

➤ **Ouverture de la séance** : 18H00

- Monsieur le Maire constate que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.
- Il donne lecture des pouvoirs qui lui ont été remis.
- Le conseil désigne Monsieur Grégory PANAGOUDIS en qualité de secrétaire de séance.
- Le Secrétaire de séance donne lecture des Décisions du Maire prises depuis le Conseil Municipal du 22 mai 2013 :

N°S DATE	OBJETS
197 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE L'ASSOCIATION « LEG VI FERRATA » DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
198 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE L'ASSOCIATION « MILLE ET UNE VIES » DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
199 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE L'ASSOCIATION « L'ASSOCIATION D'HISTOIRE ET D'ARCHEOLOGIE EXPERIMENTALE » DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
200 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / ORGANISATION DE LA JOURNEE GAULOISE « GRANNUS, UN VILLAGE GAULOIS » AVEC L'ASSOCIATION DU PATRIMOINE MARIGNANAIS
201 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE L'ASSOCIATION « LES PORTES DE L'HISTOIRE » DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
202 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE L'ASSOCIATION « AU TEMPS DES CELTES » DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
203 27/05	AFFAIRES CULTURELLES GRANNUS / PRESTATION DE LA COMPAGNIE L'HIPPOGRIFFE DANS LE CADRE DE LA FETE GAULOISE DU DIMANCHE 19 MAI 2013
204 27/05	ESPACE SAINT EXUPERY DROITS D'ENTREE PROGRAMMATION 2013-2014 SPECTACLES THEATRE MOLIERE – ESPACE SAINT EXUPERY
205 27/05	ESPACE SAINT EXUPERY COMEDIE « GODOT EST ARRIVE » LE 21 SEPTEMBRE 2013 AVEC L'ASSOCIATION CODAA
206 27/05	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION C.M.S. SPORTS LOISIRS
207 27/05	ESPACE SAINT EXUPERY FESTIVAL DE THEATRE AVEC L'ASSOCIATION « COMPAGNIE THEATRALE LA CABRE D'OR » LE VENDREDI 11 OCTOBRE 2013 PIECE DE FREDERIC SABROU « MEMOIRE D'UN AUTRE »
208 27/05	ESPACE SAINT EXUPERY FESTIVAL DE THEATRE AVEC L'ASSOCIATION « COMPAGNIE EVENEMENT » LE SAMEDI 12 OCTOBRE 2013 PIECE DE MARC CAMOLETTI « LA BONNE ADRESSE »
209 27/05	SERVICE DES ASSEMBLEES INSTITUTION D'UNE REGIE DE RECETTES TEMPORAIRE COURSE PEDESTRE « COURSE DES ETANGS »
210 27/05	SERVICE DES ASSEMBLEES INSTITUTION D'UNE REGIE D'AVANCE TEMPORAIRE COURSE PEDESTRE « COURSE DES ETANGS »
211 4/06	ESPACE SAINT EXUPERY CONTRAT DE CESSION SOCIETE RADICI POUR UN SPECTACLE INTITULE « ITALIENS 150 ANS D'EMIGRATION CHANTEE » LE 15 JUIN 2013 THEATRE MOLIERE

212 5/06	COMMANDE PUBLIQUE ASSURANCE DOMMAGES-OUVRAGE DES TRAVAUX DU BATIMENT DESTINE AU GUICHET UNIQUE
213 5/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA C.C.I.M.P.
214 5/06	S.J.R.A. / LOCATION PATRIMOINE MAISON D'HABITATION SIS GROUPE SCOLAIRE DU CARESTIER. MISE A DISPOSITION PRECAIRE A MME ET M. ROMAN
215 5/06	COMMANDE PUBLIQUE FOURNITURE DE VEHICULES POUR LA POLICE MUNICIPALE LOT N°2 VEHICULE TYPE BERLINE
216 5/06	COMMANDE PUBLIQUE FOURNITURE DE VEHICULES POUR LA POLICE MUNICIPALE LOT N°1 VEHICULE TYPE 4 X 4
217 5/06	D.R.H. / FORMATION PROFESSIONNELLE CONVENTION POUR L'ORGANISATION DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL AVEC EPREUVES D'ACCES AU GRADE D'AGENT DE MAITRISE
218 6/06	COMMANDE PUBLIQUE ACHAT, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE FILE D'ATTENTE AVEC AFFICHAGE MULTIMEDIAS POUR LA MAIRIE DE MARIGNANE
219 10/06	ESPACE SAINT EXUPERY SPECTACLE « CELTIC LEGENDS » LE 8 DECEMBRE 2013 A 15H00 ET A 18H30 CONVENTION AVEC LA SARL ARTS LOISIRS GESTION
220 10/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX AU MUSEE D'HISTOIRE DE MARIGNANE
221 10/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION RENOUVEAU POUR LA CHASSE DE MARIGNANE ET NOS ETANGS
222 10/06	ESPACE SAINT EXUPERY FESTIVAL DE THEATRE PIECE « 13 A TABLE » LE DIMANCHE 13 OCTOBRE 2013 AVEC L'ASSOCIATION LES COMEDIENS DES QUATRE TOURS
223 10/06	ESPACE SAINT EXUPERY AVENANT N°1 AU CONTRAT DE COREALISATION ENTRE LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION ET LA VILLE EN DATE DU 25 FEVRIER 2013
224 10/06	ESPACE SAINT EXUPERY COMEDIE « PLUS VRAIE QUE NATURE » LE 15 OCTOBRE 2013 CONVENTION AVEC LA SARL ARTS ET LOISIRS GESTION
225 10/06	ESPACE SAINT EXUPERY 3 ^{ème} JOURNEE AMERICAINE, MUSIC ET COUNTRY DANCES, LE 21 JUILLET 2013 AU PARC CAMOIN AVEC L'ASSOCIATION AU GRAND CANYON
226 10/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A LA DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION AMICALE PHILATELIQUE MARIGNANAISE
227 10/06	D.R.H. CONVENTION AVEC LE CDG 13 / SAISIE DES DECLARATIONS DE CREATIONS, DE VACANCES ET DE RETOURS DE NOMINATION SUR INTERNET PAR LES COLLECTIVITES TERRITORIALES
228 10/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS INDOCHINE, T.O.E. ET AFRIQUE DU NORD (U.N.A.C.I.T.A.)
229 10/06	S.J.R.A. / DEFENSE DE LA COMMUNE DE MARIGNANE REQUETE DEPOSEE PAR M. ET MME MINIER DEVANT LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE MARSEILLE

230 14/06	SERVICE POPULATION RETROCESSION TRENTENAIRE TERRE PORTE A CARRE 2 N°2 M. VINCENT LLORENS
231 14/06	SERVICE POPULATION RETROCESSION TRENTENAIRE TERRE PORTE A CARRE 6 N°063 MME MARIE JEANNE SEGURA
232 14/06	COMMANDE PUBLIQUE MISE EN PLACE ET MAINTENANCE DU BALISAGE DE LA PLAGE DU JAI
233 17/06	ESPACE SAINT EXUPERY REPRESENTATION DU SPECTACLE « CONSTANCE » LE 17 NOVEMBRE 2013 CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DU THEATRE A LA COMPAGNIE JULIEN LESTEL
234 17/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION « IL Y A LES BONS, LES MAUVAIS ET LE RESTE... »
235 17/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A L'ASSOCIATION LES AMIS SANS FRONTIERES MARIGNANE
236 17/06	SERVICE POPULATION RETROCESSION QUINZENAIRE TERRE PORTE C CARRE C6 N°062 M. CLAUDE SOHIER
237 17/06	COMMANDE PUBLIQUE SERVICE DE GARDIENNAGE DES INSTALLATIONS NAUTIQUES TEMPORAIRES DE LOISIRS « MARIGNANE PLAGE » PERIODE ESTIVALE 2013
238 18/06	SERVICE DES ASSEMBLEES SUPPRESSION DE LA REGIE DE RECETTES DES TRANSPORTS SCOLAIRES. INTEGRATION GUICHET FAMILLES
239 18/06	SERVICE POPULATION RETROCESSION TRENTENAIRE BATIE ILOT 1 N°238 MME MARIA IGLESIAS BENITEZ EPOUSE PUGLISI
240 18/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU MINISTERE DE LA DEFENSE POUR LE CENTRE D'INFORMATION ET DE RECRUTEMENT DES ARMEES
241 18/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS A LA M.N.F.C.T.
242 18/06	S.J.R.A. CONVENTION DE PARTENARIAT EN VUE DE L'ORGANISATION DE LA COURSE PEDESTRE « LA COURSE DES ETANGS » DU 25 AOUT 2013
243 19/06	COMMANDE PUBLIQUE ACHAT, INSTALLATION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE FILE D'ATTENTE AVEC AFFICHAGES MULTIMEDIAS POUR LA MAIRIE ANNULE ET REMPLACE LA DECISION N°218 DU 6 JUIN 2013
244 21/06	COMMANDE PUBLIQUE ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES. LOT 1 : FOURNITURES A USAGE SCOLAIRE
245 21/06	COMMANDE PUBLIQUE ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES. LOT 2 : LIVRES SCOLAIRES
246 21/06	COMMANDE PUBLIQUE ACHAT DE FOURNITURES SCOLAIRES. LOT 3 : MATERIEL PEDAGOGIQUE
247 26/06	COMMANDE PUBLIQUE AVENANT N°1 MARCHE DU 7 JUIN 2010 DE FOURNITURE DE SERVICE TELECOMMUNICATIONS – LOT N°2

248 26/06	ESPACE SAINT EXUPERY CONVENTION AVEC LA CROIX ROUGE POUR LES FESTIVITES DE L'ETE A L'AUDITORIUM DU PARC CAMOIN
249 26/06	ESPACE SAINT EXUPERY 3 ^{ème} JOURNEE AMERICAINE ANIMATIONS FRENCH CANCAN ASSOCIATION LES COTTON GIRLS LE 21 JUILLET 2013
250 26/06	S.J.R.A. / BATIMENTS COMMUNAUX MISE A DISPOSITION DE LOCAUX A L'ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS DE L'ARMEE DE L'AIR

Le procès-verbal du conseil municipal du 22 mai 2013 est adopté à l'unanimité (pour : 38).

Puis, il est passé à l'étude des questions inscrites à l'ordre du jour.

LE CONSEIL,

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'attribuer** des récompenses aux meilleurs de chacune des catégories dans le cadre de la course pédestre « Course des Etangs », d'en approuver le règlement intérieur et de fixer le tarif d'engagement, comme suit : Inscription : 12 €.

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'approuver** le contenu de la convention d'intervention foncière, avec une mission de veille et d'impulsion, avec l'Etablissement Public Foncier Provence - Alpes - Côte d'Azur (EPF-PACA) sur le périmètre du programme national de requalification des quartiers anciens dégradés (PNRQAD) qui prévoit, outre la conduite des études complémentaires en commun :

- que l'EPF-PACA aura la jouissance des biens acquis,
 - que la Commune assurera la gestion courante de ces biens, sauf exception, avant leur revente,
 - que la cession des biens acquis par l'EPF-PACA à un opérateur se fera en accord avec la Commune,
 - que la commune garantit à l'EPF-PACA la rachat et le remboursement des débours en cas de résiliation ou de caducité de la convention ou en cas d'abandon d'un site d'intervention,
- dit que** le montant de la convention pour réaliser l'ensemble de la maîtrise foncière du site par l'EPF-PACA est estimé à 5 000 000 € hors taxes et hors actualisation, **autorise** Monsieur le Maire à signer la convention définitive.

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'acquérir** le local commercial appartenant à Madame Adèle ABRIGNANI situé rue de Verdun, au rez-de-chaussée de la galerie commerciale de l'ensemble immobilier l'Eden, cadastré section AO n° 46, d'une surface de 20,65 m² portant le numéro 86 du règlement de copropriété moyennant la somme de 44 000 €, **charge** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte, **sollicite** une subvention auprès du Conseil Général pour cette acquisition, **mandate** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'acquérir** la propriété appartenant à l'Association Diocésaine de l'Archidiocèse d'Aix en Provence cadastrée section AR n° 5, située rue des Bruyères moyennant la somme de 193 400 €, fixée par France Domaine, **dit que** le montant de l'acquisition fera l'objet d'un paiement échelonné : 100 000 € le jour de la signature de l'acte et le solde 93 400 € au plus tard fin juin 2014, **charge** l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte en double minutes avec Maître Barrande à Aix en Provence, sollicite une demande de subvention auprès du Conseil Général pour cette acquisition, **mandate** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (38) **d'approuver** l'avenant n° 7 au procès-verbal de constat n° 02/1274 en vue du transfert en pleine propriété du tronçon de voie de l'Avenue Jean Jaurès (entre la rue Aldéric Chave et la rue Puits Madame) ainsi que le passage couvert Jean Jaurès / Marcel Dassault, à la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole (CUMPM).

DECIDE, à l'unanimité (38), **de constituer** une servitude au profit de la Commune pour la réalisation d'une fresque sur la totalité de la façade nord des immeubles (fonds servant) suivants :

Références cadastrales		Propriétaires du fonds servant
Section	n°	
AO	15	SCI pour le développement du Crédit Mutuel Méditerranéen
AO	16	Mmes Thérèse PONS et Régine ARNAUD
AO	17	Syndicat des Copropriétaires (Mrs GIANETTINI Jean Christophe et Jean Claude et Mme Laëtitia BONNICI).

Charge l'Office Notarial de Marignane de la rédaction de l'acte dont les frais seront supportés par la Commune, **mandate** Monsieur le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

DECIDE, à l'unanimité (38), dans le cadre du traditionnel Concours de Chant, le 17 août 2013, **d'attribuer** trois prix distincts d'une valeur totale de 500 € aux trois premiers candidats (1^{er} prix : 250 €, 2^{ème} prix : 150 € et 3^{ème} prix : 100 €).

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'attribuer** des prix aux lauréats du 14^{ème} concours de poésie organisé par la ville de Marignane, sous forme de bons d'achats de livres et sous forme de places de cinéma, comme suit :

Enfants de 8 à 12 ans :

1^{er} prix : 100 € ; 2^{ème} prix : 50 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

Adolescents de 13 à 18 ans :

1^{er} prix : 120 € ; 2^{ème} prix : 60 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

Adultes :

1^{er} prix : 150 € ; 2^{ème} prix : 75 € ; 3^{ème} prix : 4 places de cinéma.

DECIDE, de procéder, par un vote à main levée, après accord unanime du conseil municipal, à l'élection d'un président de séance pour le vote du compte administratif. **A été élue**, à la majorité absolue des suffrages exprimés (38 voix), **MME MOY Geneviève** présidente de séance pour le vote du compte administratif.

DECIDE, à l'unanimité (38), **de déclarer** que le compte de gestion établi pour l'exercice 2012 par Monsieur le Trésorier Principal, n'appelle aucune réserve. Le compte de gestion de l'exercice 2012 sera visé et certifié conforme par l'Ordonnateur, **de se conformer** aux résultats du compte de gestion, certifiés exacts par le Comptable Public.

DECIDE, à la majorité, pour (30), abstentions (8) MMES LANTERMO, GARGANI, AZAM, PEREZ, MIRA, M. GINI, GOMEZ, JOURNAUD, **d'adopter** le compte administratif pour l'exercice 2012 tel qu'il a été arrêté, après intégration de tous mouvements liés au rattachement des dépenses et des recettes à l'exercice et prise en compte des restes à réaliser en dépenses et en recettes, **de déclarer** que les opérations comptables et budgétaires de l'exercice 2012 sont définitivement closes.

DECIDE, à la majorité, pour (30), abstentions (8) MMES LANTERMO, GARGANI, AZAM, PEREZ, MIRA, M. GINI, GOMEZ, JOURNAUD, **d'affecter** les résultats du compte administratif 2012 comme suit :

- Compte 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » : 3 606 470.35 €
- Ligne R002 « résultat de fonctionnement reporté » : 1 846 146.00 €

DECIDE, à l'unanimité (38), **d'attribuer** une subvention de fonctionnement de 300 € à l'Association UFC Que Choisir, **précise** que tout refus de transmission par une association de ses budgets et comptes, des pièces justificatives des dépenses ainsi que de tout autre document dont la production serait jugée utile, entraînera la suppression de la subvention, conformément à la législation en vigueur.

PREND ACTE du rapport présenté par Monsieur le Maire retraçant les actions de développement social urbain entreprises au cours de l'exercice 2012 et les conditions de leur financement, dans le cadre de la dotation de solidarité urbaine reçue en 2012.

Clôture de séance : 19 H 15

**Le Maire,
Eric LE DISSES.**